



## Déclaration liminaire RT équipement du 10 octobre 2024

Madame la présidente de séance.

Et si on arrêtaït les bêtises ? Et si vous nous preniez au sérieux ?

Le 27 septembre nous recevions l'ordre du jour de cette « Réunion Technique équipement ». Nous apprenions que le thème de la discussion serait le Pack Maritime.

Le même jour, en consultant l'Intranet, nous avons pu observer, avec un mélange d'ironie et d'indignation, la propagande triomphaliste de la DGDDI, qui se félicitait du déploiement de ce "Pack Maritime" à Marseille, en grande pompe, sous l'œil des représentants de la MILDECA.

Sérieusement, de qui se moque-t-on ?

En réalité, tout est déjà ficelé concernant ce fameux Pack Maritime : les arbitrages ont été pris, les budgets arrêtés, les achats réalisés, et la distribution est déjà en cours. Que reste-t-il à discuter avec nous aujourd'hui ? Attendez-vous de nous une validation a posteriori ? Un satisfecit ? Des applaudissements pour une mascarade déjà en marche ? Ou peut-être une liste de corrections que vous ne serez ni en mesure ni enclin à appliquer ?

À peine une semaine après une formation spécialisée particulièrement tendue, où nous avons rappelé au Directeur Général les termes explicites du décret 2020-1427 du 24 septembre, ainsi que l'obligation légale, prévue par les articles 59 et 60, de nous informer en amont des études sur les nouvelles technologies et des procédures impactant la santé et la sécurité des agents, nous voici une fois de plus mis devant le fait accompli.

Cela fait des décennies que la douane manœuvre en sous-main, dans l'ombre, imposant réformes et aménagements sans la moindre considération pour les agents, et avec un mépris à peine voilé pour ceux qui les représentent.

Soyons clairs : ne comptez pas sur nous aujourd'hui pour débattre d'une évolution qui a déjà été scellée avant même que nous n'en soyons informés.

Le temps où nous servions de simple caution pour remplir la case du "dialogue social" est révolu. Ce simulacre de concertation appartient au passé. Désormais, c'est la loi qui vous contraint, et elle doit être respectée.

Les sujets d'expérimentation ne manquent pourtant pas, et auraient pu, à juste titre et en toute légalité, constituer l'objet de cette réunion : le développement de logiciels

pour la rédaction des procédures sur tablette, le déploiement des motos banalisées, des balises, ou encore l'introduction de RFF. Mais rien de tout cela n'a été retenu.

Nous allons quitter cette séance. Ce départ n'est pas un simple geste de protestation, il marque un tournant décisif dans la relation entre la DGDDI et ses représentants du personnel. Il inaugure une nouvelle ère, celle de la fin du mépris institutionnalisé.

Madame/Monsieur la Présidente/le Président de séance, transmettez ce message clairement : le Directeur Général devra désormais se conformer à la loi. Dans le cas contraire, c'est la loi elle-même qui le rattrapera, car nous explorons activement toutes les voies de recours possibles.